

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2846>



Vers le Congrès académique

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Vie syndicale - Archives -



Publication date: mercredi 17 décembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Au printemps 2009, aura lieu le congrès académique et le congrès national du SNES.

Le congrès académique aura lieu à Château-Chinon et se sera l'occasion de discuter et de proposer les mandats que le SNES défendra dans les années à venir. Chaque établissement pourra choisir au moins un syndiqué comme délégué pour se rendre à se congrès où il pourra prendre part aux débats et aux votes. D'ici là chaque syndiqué pourra envoyer des contributions pour le congrès académique, mais aussi national où elles seront débattues.

Ce moment est donc un temps fort de la vie syndicale puisque c'est à cette occasion que tous les syndiqués sont invités à participer à la construction des positions que défendra le SNES pendant les deux ans à venir. Par ailleurs, les syndiqués seront invités à renouveler les équipes départementales, académiques et nationales et les secrétaires de catégories pour les deux ans à venir par un vote direct.

Le SNES 58 souhaitant que le SNES reste un syndicat de masse en phase avec la profession et avec des ambitions pour l'école a pris la décision d'utiliser les nouvelles technologies pour favoriser les échanges entre les syndiqués et ainsi enrichir les débats du congrès. Nous mettons donc en place un forum réservé aux syndiqués qui se veut un espace libre et continu d'échange entre les syndiqués du département (il faudra utiliser le numéro et le code de votre carte syndicale pour y accéder). Cet espace sera ce que les syndiqués du SNES voudront en faire et s'étoffera peu à peu, les responsables du département veilleront à répondre aux questions qui leur seront posées sur ces forums.

Pour y accéder, il suffit de cliquer ci-dessous :

[NOUVEL ESPACE DE DISCUSSION ENTRE COLLEGUES SYNDIQUES](#)

[Forum des syndiqués de la Nièvre](#)

Syndicat national des enseignants de Second degré